

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 15 MARS 2018**

Délibération
n° 2018.03.063

Politique cyclable :
attribution d'une
subvention à
l'association
Cyclofficine
d'Angoulême

LE QUINZE MARS DEUX MILLE DIX HUIT à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **02 mars 2018**

Secrétaire de séance : Gérard BRUNETEAU

Membres présents :

Jean-François DAURE, Jean-Marie ACQUIER, Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Anne-Marie BERNAZEAU, Anne-Sophie BIDOIRE, André BONICHON, Jacky BOUCHAUD, Patrick BOURGOIN, José BOUTTEMY, Gérard BRUNETEAU, Michel BUISSON, Gilbert CAMPO, Danielle CHAUVET, Monique CHIRON, Jean-Marc CHOISY, Jean-Claude COURARI, Françoise COUTANT, Véronique DE MAILLARD, Françoise DELAGE, Gérard DEZIER, Denis DOLIMONT, Jacques DUBREUIL, Georges DUMET, Denis DUROCHER, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jeanne FILLOUX, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Fabienne GODICHAUD, Joël GUITTON, Thierry HUREAU, Isabelle LAGRANGE, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Jean-Luc MARTIAL, Pascal MONIER, Thierry MOTEAU, Catherine PEREZ, Yannick PERONNET, Marie-Hélène PIERRE, Bruno PROUX, Christophe RAMBLIERE, Jean REVEREAULT, Mireille RIOU, Bernard RIVALLEAU, Gérard ROY, Eric SAVIN, Zahra SEMANE, Alain THOMAS, Jean-Luc VALANTIN, Roland VEAUX, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Mireille BROSSIER, Isabelle ESNAULT

Ont donné pouvoir :

Xavier BONNEFONT à Vincent YOU, Catherine BREARD à Monique CHIRON, Bernard DEVAUTOUR à Marie-Hélène PIERRE, Elisabeth LASBUGUES à Danielle CHAUVET, Philippe LAVAUD à Catherine PEREZ, Jean-Philippe POUSSET à Pascal MONIER, Philippe VERGNAUD à José BOUTTEMY

Suppléant(s) :

Bernard CONTAMINE par Isabelle ESNAULT, Michel GERMANEAU par Mireille BROSSIER

Excusé(s) :

Xavier BONNEFONT, Catherine BREARD, Samuel CAZENAVE, Catherine DEBOEVERE, Bernard DEVAUTOUR, Karen DUBOIS, André LANDREAU, Elisabeth LASBUGUES, Philippe LAVAUD, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Jean-Philippe POUSSET, Philippe VERGNAUD

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 15 MARS 2018

**DELIBERATION
N° 2018.03.063**

MOBILITES

Rapporteur : Madame DE MAILLARD

POLITIQUE CYCLABLE : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION CYCLOFFICINE D'ANGOULEME

GrandAngoulême, dans le cadre de sa politique de mobilité durable, porte une volonté forte d'encourager les pratiques cyclables sur son territoire. Cette volonté s'est notamment concrétisée par l'adoption en 2016 du Schéma cyclable d'agglomération.

L'association « Cyclofficine d'Angoulême » œuvre pour la promotion de l'usage du vélo comme mode de déplacement et pour la sensibilisation à la réduction des déchets à travers l'organisation d'ateliers participatifs et solidaires d'apprentissage à la réparation de vélos et le réemploi de pièces et de vélos d'occasion.

L'association contribue également depuis plusieurs années de façon bénévole aux actions de promotion de vélo sur le territoire, notamment par des animations dans le cadre de la semaine de la mobilité ou la contribution à l'élaboration du Schéma cyclable d'agglomération.

En 2017, la Cyclofficine d'Angoulême a été lauréate de l'appel à projet Economie Sociale et Solidaire pour son projet « vélonomie et économie circulaire du vélo », ce qui a permis à l'association de se développer avec notamment l'embauche d'une personne et la location d'un local, 11 rue de Saint Jean d'Angély à Saint-Yrieix.

Pour l'année 2018, et afin de poursuivre la dynamique engagée, l'association Cyclofficine d'Angoulême sollicite une subvention de 10 000 € auprès de GrandAngoulême.

Les actions portées par l'association répondent à plusieurs objectifs de la politique cyclable de GrandAngoulême, il s'agit notamment de :

- Favoriser l'émergence et le développement d'une culture vélo sur le territoire, à travers les ateliers collectifs ou la mise à disposition d'informations au local ;
- Améliorer la sécurité des cyclistes, en leur permettant de disposer d'un vélo en bon état (pneus, freins, éclairage...), par des conseils et du matériel à disposition ;
- Sensibiliser les cyclistes potentiels par des animations proposées au public, aux entreprises et à leurs salariés.

Le soutien au développement de l'association Cyclofficine d'Angoulême présente donc un enjeu majeur pour la politique cyclable de GrandAngoulême. Il est à noter par ailleurs que, dans le cadre de la politique de prévention des déchets, une subvention de 2 000 € sera également attribuée à l'association.

Considérant que ne peuvent pas prendre part au débat et au vote des délibérations attribuant des subventions à des associations, les membres des bureaux des associations concernées ainsi que tout élu qui pourrait être intéressé, à titre personnel ou familial, par ces versements,

Vu l'avis favorable de la commission finances et responsabilités sociétales du 8 mars 2018,

Je vous propose :

D'ATTRIBUER une subvention d'un montant de 5 000 € au titre de la politique de mobilité à l'association Cyclofficine d'Angoulême pour l'année 2018 ;

D'AUTORISER Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée, à signer la convention à intervenir ;

D'IMPUTER la dépense au budget principal (8242 / 6574).

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 21 mars 2018	<u>Affiché le :</u> 21 mars 2018